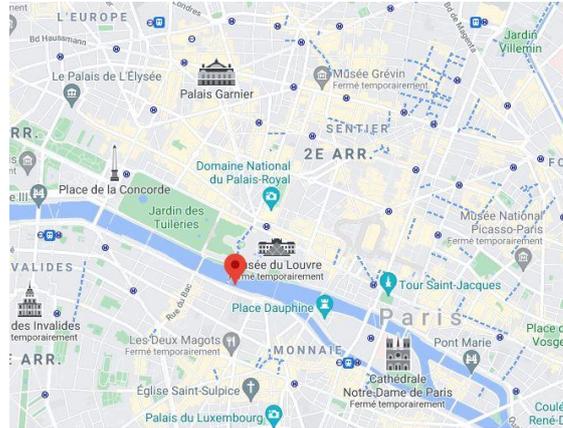


# Port des Saints Pères

Emplacement sans navigation de 44 ml maximum  
pour une activité d'animation et loisirs

## I) Environnement du site et localisation

PORT DES SAINTS PERES, Rive Gauche, PARIS 6<sup>ème</sup>



À proximité immédiate du Musée d'Orsay et à deux pas de l'Île de la Cité, ce port bénéficie d'une vue sur le musée du Louvre, mais se caractérise surtout pour son rapport à la passerelle des Arts et l'architecture de la Rive-Gauche.

Site emblématique de Paris, décrit, représenté, filmé et chanté par nombre d'artistes, le pont des Arts et son aboutissement face à l'hémicycle de l'Institut représentent l'une des plus belles images de Paris.

Le front bâti est formé par l'Hôtel des Monnaies (1662), le Palais de l'Institut de France (1674), puis de divers hôtels jusqu'à l'Hôtel Chimay (les Beaux-Arts).

## II) Généralités

### A/ Calendrier prévisionnel

- Emplacement actuellement occupé
- Période d'attribution : T1 2024
- Mise à disposition de l'emplacement : janvier 2025

### B/ Dimensions de l'emplacement

**Plan d'eau maximum** d'environ 300 m<sup>2</sup> se décomposant comme suit :

- Largeur : 7.00 m
- Longueur : 44 ml

**Terre-plein** total d'environ 580 m<sup>2</sup> :

- Le terre-plein partagé (154m<sup>2</sup>) correspond à la bande bord à quai destinée au passage du public et de la clientèle, ainsi qu'aux organes d'amarrage.
- Le terre-plein comprend également une voie de de desserte et de secours de 428 m<sup>2</sup> (non facturées).
- Le terre-plein ne permet pas de stationnement.

### C/ Destination de l'emplacement

Le site est destiné à une activité d'animation-loisirs sur un bateau ou un établissement flottant de type E.

Le site ne permet pas de stationnement de véhicules ni de dépôt et développement en terrasse sur la berge.

### D/ Accès

**Accès transports en commun** : métro ligne 1 (station Louvre) ; métro ligne 12 (station Rue du Bac) - RER Ligne C (station Musée d'Orsay) - Nombreux bus à proximité.

**Pas de circulation sur le port** (hors véhicules de livraisons, services et secours)

## III) Particularités du site

### A/ Orientations architecturales et paysagères et protection au titre du patrimoine

L'emprise globale plan d'eau et terre-plein est située en site protégé, au titre des sites et des abords des Monuments historiques notamment aux abords de bâtiments et d'ouvrages inscrits MH. A ce titre les projets sont soumis à l'accord de l'Architecte des bâtiments de France.

Le caractère exceptionnel du site justifiera une appréciation des projets quant à l'insertion au paysage et à la valeur culturelle de son esthétique.

Parmi les facteurs d'appréciation esthétique des projets, on compte :

Le rapport au paysage est dominé par l'architecture classique du front bâti et la frêle passerelle des Arts source de l'élégance des lieux.

Depuis le quai Conti, la rive gauche reçoit des péniches traditionnelles amarrées à quai. Le projet devra se mettre en continuité des bateaux amarrés à savoir présenter des profils d'œuvres vives expressives de la navigation traditionnelle : un franc bord, disposer de plages avant et/ou arrière et des superstructures d'aspect adapté à l'aspect « péniche » et présenter ainsi une silhouette élaborée.

#### B/ Réglementations particulières :

- Le Cahier des Prescriptions Architecturales, Paysagères et Environnementales des berges de Seine dans Paris (2022)
  - Le Règlement Local de Publicité
  - Le PLU de Paris et les servitudes, dont le PPRI 75
- En particulier :
- Toute installation flottante ou élément constitutif de cette installation doit pouvoir être déplacé lorsque les circonstances l'exigent.

### **III) Descriptif Technique**

Le site est remis en l'état et comprend :

#### A/ Terre-plein

##### **a. Caractéristiques**

- Niveau moyen du terrain : 28.80 NGF
- La cote du point le plus bas : 29.31 NGF
  - Le port devra fermer / exploitation interdite en cas de risque crue aux alentours de cette cote
- Niveau de la Retenue Normale : 26.72 NGF au pont d'Austerlitz
- Niveau Plus Hautes Eaux Navigables : 29.39 NGF à la Passerelle des Arts
- Niveau Plus Hautes Eaux Connues : 33.86 NGF à la Passerelle des Arts
  
- Emprise des servitudes de passage éventuelles : voie de desserte du port et des secours traversant le port

##### **b. Réseaux et services**

- Les réseaux existants :
  - Alimentation en électricité
    - > Puissance électrique existante disponible : équipement de tarif jaune avec un minimum de 42 KVA

> Tout besoin supplémentaire sera à la charge du Titulaire

- Alimentation en eau
- Réseau télécom

Les contrats de fourniture des fluides et de télécom sont à la charge du Titulaire

- Assainissement : réseau de collecte des eaux usées  
Le raccordement au réseau de collecte des eaux usées est obligatoire et devra respecter les conditions fixées dans l'annexe dédiée.

- Collecte des ordures : souscription d'un contrat par le Titulaire en direct avec le service de ramassage des ordures ménagères.

Collecte effectuée par la Ville de Paris.

Tout projet de restauration sur place ou à emporter devra s'engager à respecter l'interdiction d'utilisation d'emballage plastique à usage unique.

Le porteur de projet devra sensibiliser sa clientèle et mettre à disposition des cendriers afin d'éviter la pollution par mégots (responsables de 40% des déchets marins).

#### B/ Plan d'eau

- Points d'amarrages existants : 2 anneaux (plan en annexe)

### **IV) Tarification**

Cf. Règlement de l'appel à projets pour les principes relatifs à la tarification.

Redevance fixe pour plan d'eau de longueur 44m sans activité de transport de passagers pour ce site = **54 500 K€ HT /an (valeur 2023)**

# ANNEXES

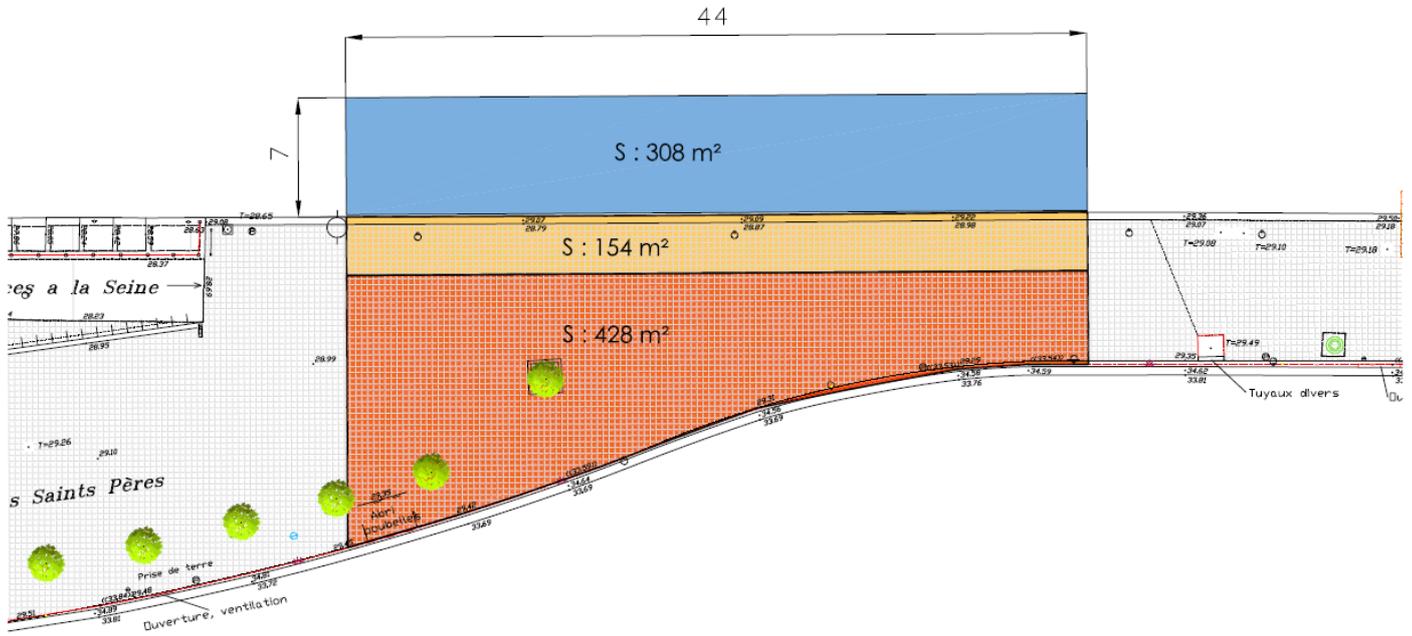
## Annexe 1 : Organisation générale du port



## Annexe 2 : Plan de l'amodiation

# PORT DES SAINT-PERES

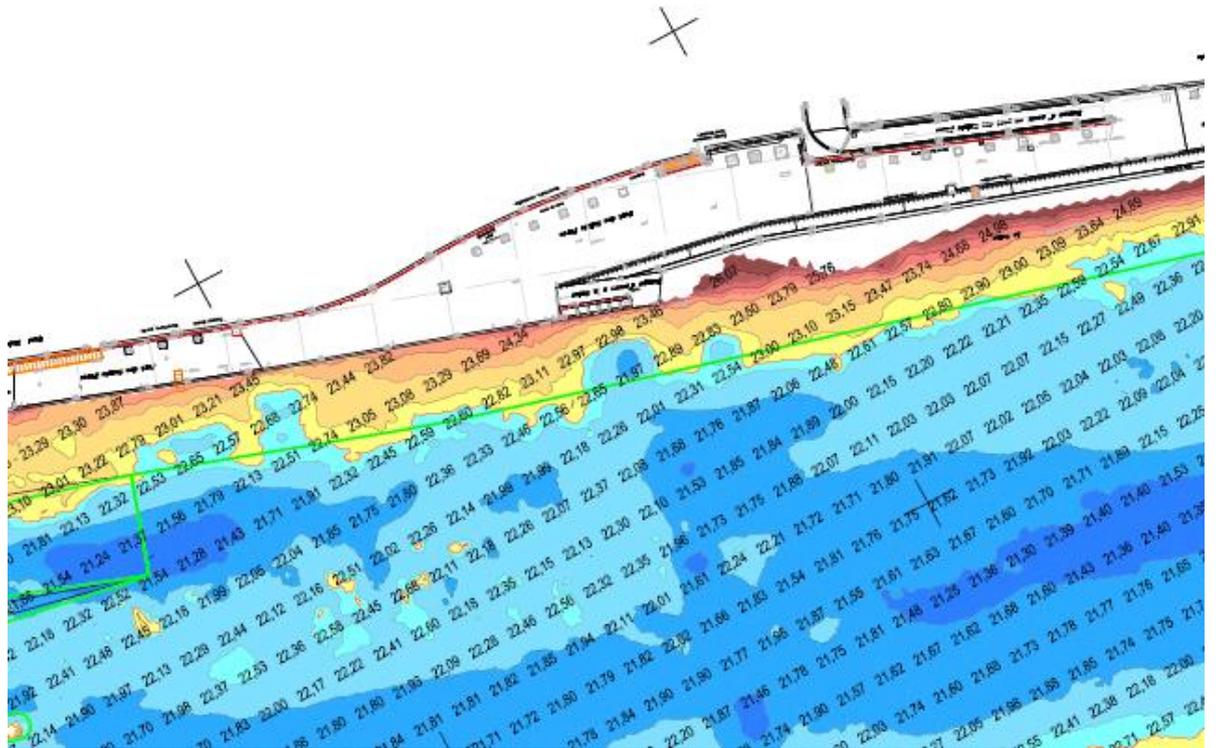
-  Plan d'eau : **308 m<sup>2</sup>**
-  Bande bord à quai : **154 m<sup>2</sup>**
-  Voie de desserte et de secours : **428 m<sup>2</sup>**



## Annexe 3 : Plan d'amarrage



## Annexe 4 : Bathymétrie



Echelle		
Minimum	Maximum	Couleur
15,00	17,00	■
17,00	19,00	■
19,00	20,00	■
20,00	21,00	■
21,00	21,50	■
21,50	22,00	■
22,00	22,50	■
22,50	22,72	■
22,72	23,00	■
23,00	23,50	■
23,50	24,00	■
24,00	24,50	■
24,50	25,00	■
25,00	25,50	■
25,50	26,00	■
26,00	27,00	■

Mouillage : 22.72m NGF

Retenue Normale :	26.72 m NGF/IGN69
Mouillage :	4.00 m
Enfoncement :	3.50 m
Niveau d'eau moyen :	26.82 m NGF/IGN69

 Emprise du chenal IDF